

PUB

15/05/2019

TRANSPORT FLUVIAL

Charleroi et Paris reliées par les eaux

FRANÇOIS DEHUT



La circulation fluviale devrait se densifier.

PHn

DEPUIS 2006 ET LA FERMETURE DU PONT-CANAL DE VADENCOURT, LA CIRCULATION FLUVIALE ENTRE LE NORD DE LA FRANCE ET NOTRE RÉGION A LARGEMENT BAISSÉ. CONSÉQUENCES : UNE CHUTE DU TOURISME ET DE L'ÉCONOMIE. AVEC LA RÉOUVERTURE ANNONCÉE, L'EFFET INVERSE EST DÉSORMAIS ESPÉRÉ...

Charleroi-Paris en train, c'est désormais une réalité. En bateau, via les canaux, ça sera aussi le cas d'ici 2021, comme le rappellent nos confrères de la DH. En fait, la réhabilitation du pont-canal de Vadencourt, en France, va permettre une circulation beaucoup plus importante sur les eaux de la région carolo. « Avec la fermeture de ce passage, il y avait en réalité un cul-de-sac pour les bateaux qui voulaient passer. Ils devaient faire demi-tour », constate Paul Furlan, bourgmestre de Thuin mais également président de Charleroi Métropole.

Plusieurs villes sur le parcours vont pouvoir bénéficier de cette ouverture : Erquelines, Merbes-le-Château, Lobbes, Thuin ainsi que Marchienne-au-Pont.

AVEC LA MARINA DE CHARLEROI

« Point de vue plaisance, c'est évidemment une excellente chose que de faire sauter le bouchon au niveau de Vadencourt. La Haute Sambre va redevenir un axe emprunté avec beaucoup de potentialités et la Sambre pourra se redéployer », se réjouit le socialiste. Qui prend sa casquette de président de Charleroi Métropole pour insister sur un point : « Les communes doivent collaborer et des modifications de législation sont nécessaires, notamment pour les nuitées et l'accostage. » Il souligne aussi l'importance de la marina dans cette équation qui doit ramener des plaisanciers à Charleroi. Le timing semble en effet idéal, même si la halte nautique ne sera pas construite d'ici là.

L'exploitation de la Haute Sambre sera donc un véritable enjeu pour Charleroi Métropole dans les mois et années à venir.

Mais outre le retour des plaisanciers et la hausse espérée du tourisme, le volet économique est à prendre en compte. « Pour Thuin, c'est particulièrement important. Notre ville était le deuxième port en Belgique où étaient domiciliées les familles batelières avant cette fermeture. C'est dans notre ADN. »

Les longues péniches pourraient dans le futur laisser place à de nouveaux moyens de transport maritime pour du transport de marchandises.

En attendant ces échéances, il est en tout cas indispensable pour toute la région de Charleroi de s'organiser. « Il faudra sans doute penser à une structure pour la gestion des haltes et relais. En s'organisant dans le cadre de Charleroi Métropole, nous aurons plus de poids pour répondre aux futurs appels à projets européens », conclut-il.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)